

MPT CHONY – Activité Ruchers

Compte-rendu de la réunion tenue le 6/05/2015 à 18:30 dans les locaux de la MPT et concernant l'activité Ruchers collectifs.

Personnes présentes :

PERRIER Michel, Tony CHARLIER, Christine GRANGER, Janette CLEMENT, HENOU Anne, Walter SACK, Frédéric BRUN, Frank MONMAGNON, COGNET Stéphanie, TERDJMAN Gérard,
Excusés : André.

Points abordés :

1. Planning des visites et activités (récolte extraction).
 2. Point et décisions sur la question des ruches n'appartenant pas au rucher collectif et dont les propriétaires souhaitent les déposer sur l'implantation du rucher de Chony.
 3. Point sur les inscriptions.
 4. Questions diverses.
1. Planning des visites et activités
 - Un "Doodle" est actuellement ouvert et propose les dates de mercredi 13 et lundi 18 mai soit à 13:00 soit à 18:00 heures avec un maximum de 10 personnes.
 - Autre visite possible : le mercredi 10 juin (un "Doodle" sera proposé)
 - Récolte et extraction du miel de printemps (fleurs et acacia principalement) : les apiculteurs présents proposent de récolter samedi 23 mai le matin (10:30) et de procéder à l'extraction l'après-midi. (Janette propose de prêter son extracteur).
 2. Point et décisions sur la question des ruches n'appartenant pas au rucher collectif et dont les propriétaires souhaitent les déposer sur l'implantation du rucher de Chony.
 - Vincent (membre de la MPT) a réalisé une ruche de type Warré avec une face en plexiglas et souhaite la déposer au rucher collectif pour permettre la découverte d'un mode de fonctionnement différent des ruches actuelles.
 - Les membres présents rappellent qu'il est difficile d'accepter des ruches étrangères à l'association pour des raisons de nombre (le rucher est déclaré pour un nombre restreint de ruches) pour des raisons d'assurance (seules les ruches de la MPT sont assurées) et pour des raisons de responsabilité (l'autorisation obtenue n'est valide que pour les ruches de la MPT).
 - En conclusion les membres rappellent les règles établies :
Seules les ruches collectives sont acceptées, les particuliers peuvent prêter une ruche à condition d'être membre de la MPT et de faire partie de l'activité.
La gestion, l'exploitation ainsi que la récolte et le fruit de la récolte sont collectifs et sous l'égide de la MPT.
 3. Point sur les inscriptions:
 - Stéphanie C. se charge de faire le point sur les inscriptions et propose d'établir une liste des adhérents de l'activité avec des E-mails valides afin d'éviter, comme c'est le cas actuellement, de communiquer avec plusieurs listes d'Emails différents et non tenus à jour.

- Le règlement de l'activité doit être communiqué aux nouveaux adhérents.
4. Questions diverses :
- A-t-on des nouvelles des 4 ruchettes déplacées à plus de 10 km pour créer de nouvelles colonies ?
 - Frank qui s'en occupe actuellement répond :
Pour le moment il y a une animation soutenue devant celles-ci, elles ont été nourries 3 fois. Les 4 ont fait des cellules royales et nous attendons encore une quinzaine de jours pour voir éventuellement du couvain.
 - Sur les ruches de Chony, 2 nouvelles hausses ont été rajoutées.
 - Janette nous fait part de la perte de sa colonie et a apporté des éléments recueillis sur place afin de les soumettre aux apiculteurs présents.
 - Après examen et questionnement sur le déroulement des évènements survenus les apiculteurs suggèrent une perte par manque de nourriture mais proposent de visiter la ruche pour essayer d'une part d'en savoir plus et d'autre part d'aider Janette à reconstituer sa colonie avec toutes les chances de réussite.
 - Une ancienne revue "La Hulotte" traitant des abeilles circule et semble faire l'unanimité chez les adhérents qui souhaitent tous la lire et en disposer. Proposition est faite de la scanner afin de la proposer au plus grand nombre.

Pour la MPT Chony le secrétaire de séance de ce jour : Gérard Terdjman